

ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION  
DES DÉCHETS EN HABITAT COLLECTIF



SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION



COMPOSTAGE COLLECTIF



OPTIMISATION DES DÉCHETTERIES



DEVELOPPEMENT D'UN SITE DE TRI-DEMONTAGE DES ENCOMBRANTS



# WASTE ON A DIET

## SYBERT

Syndicat de Besançon et de sa région  
pour le traitement des déchets



Waste on a diet  
Les déchets au régime

**MOINS DE DÉCHETS  
NOUS, ON AGIT !**



## LE PROJET EUROPÉEN WASTE ON A DIET\*

Le SYBERT gère le traitement des déchets de 230 000 habitants dans le Doubs, territoire contrasté mêlant espaces ruraux et urbains. La ville de Besançon est densément peuplée avec 80 % d'habitat collectif. Plus de 100 000 habitants sont concentrés sur 30 km<sup>2</sup>, les 130 000 restant étant dispersés sur 1 500 km<sup>2</sup>.

Afin de réduire les déchets, augmenter leur valorisation, éviter le renouvellement de l'un des deux fours d'incinération et maîtriser les coûts pour les usagers, le SYBERT s'est lancé en juillet 2012 dans le projet européen « Waste on a diet ».

### TROIS OBJECTIFS ÉTAIENT À ATTEINDRE À L'HORIZON 2016 :

2016

**150 kg**

d'ordures / an / hab.

contre **217 kg** en 2009

2016

**55 %**

de déchets recyclables

contre **39 %** en 2009

2016

**6 000 tonnes**

de déchets en enfouissement

contre **12 000 tonnes** en 2009

**La maîtrise des coûts constitue le fil conducteur du projet** : la hausse de la redevance facturée à l'usager doit être limitée et **rester sous la barre des 90 € par habitant en 2016**.

Ce projet, d'une durée de quatre ans, s'est terminé le 30 juin 2016. Il a été rendu possible grâce au soutien financier de l'Union européenne d'un montant de **1,7 million d'euros** sur un budget total de 7,5 millions d'euros.

\* Les déchets au régime



## L'objectif principal de 100 sites minimum presque doublé : **193 sites accompagnés**

Dans un contexte d'évolution de la facturation du Service Public de Gestion des Déchets, l'action B1 d'accompagnement à la gestion des déchets en habitat collectif avait pour objectif principal d'accompagner au minimum 100 sites en vue de la maîtrise des charges locatives liées aux déchets. Le but était de faire comprendre la facture incitative aux habitants et de mettre à leur disposition les outils disponibles pour maîtriser leurs déchets et ainsi leur facture. L'accompagnement vise donc l'amélioration de la gestion des déchets des sites, une réduction et un meilleur tri des déchets.

Cette action a été portée par la Direction de la gestion des déchets (DGD) du Grand Besançon (CAGB). Elle s'est terminée le 31 décembre 2015.

Depuis 2012, 193 sites ont été accompagnés, ce qui représente 8 222 logements, soit 18 156 habitants. 9 058 personnes ont été sensibilisées lors des 136 animations et des 232 opérations en porte-à-porte. L'objectif de 100 sites est donc largement dépassé !

Voici les résultats pour tous les sites accompagnés :

- environ 24 000 outils distribués dont 6 286 « mémos tri », 5 681 autocollants « Stop pub », 2 920 formulaires de demande de badge en déchetteries, 6 000 sacs de pré-collecte... ;
  - stagnation de la quantité de déchets résiduels à hauteur de 202 kg par habitant ;
  - légère hausse de la quantité de déchets ménagers recyclables d'environ 1 kg/habitant (42 à 43 kg/hab) ;
  - 45% des sites ont accès à un outil de compostage collectif ;
  - stagnation de la redevance incitative à 98 €/an/habitant.
- Plusieurs sites exemplaires se dégagent comme celui situé à Besançon, voie de l'Observatoire, géré par Néolia ou encore celui situé à Novillars géré par Habitat 25. Depuis 2012, près de la moitié du parc géré par les bailleurs sociaux a été accompagnée sur le territoire du Grand Besançon soit plus de 18 000 habitants.

La CAGB poursuit ses actions d'accompagnement à l'aide d'un projet ADEME sur le changement de comportement (2016-2018).

**45 %**  
des sites  
ont accès  
à un outil de  
compostage  
collectif

**9 058**  
personnes  
sensibilisées  
lors des  
animations  
et opérations  
de porte-à-  
porte.





## Plus de **10 500** personnes sensibilisées en 4 ans, dont **5 600** enfants

Cette action B2 avait pour objectif de sensibiliser les personnes résidant en habitat collectif social dense à la réduction des déchets, tant en matière de toxicité que de quantité.

Cette action aborde cinq thèmes : le compostage, l'éco-consommation, le gaspillage alimentaire, les toxiques et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), le réemploi.

Les interventions sont assurées par le SYBERT et des associations locales : la CLCV (Consommation, logement, cadre de vie), Trivial Compost', le CPIE et TRI.

Au cours du projet, soit de juillet 2012 à juin 2016, 10 507 personnes ont été sensibilisées dont 5 600 enfants au cours de 291 animations.

**291**  
animations  
mises  
en place



« Waste On A Diet » a permis au SYBERT de participer et de mettre en place plusieurs projets autour du gaspillage alimentaire : opération « Gourmet Bag » pour favoriser l'usage du « doggy-bag » à la française, opération de sensibilisation dans les collèges, réalisation d'une web-série « La Famille TRAILLEUGAINE », réalisation de chroniques sur le thème « gaspillage alimentaire : j'agis, j'économise » en partenariat avec une radio locale.



Concernant les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) plusieurs actions de sensibilisation à la collecte et au recyclage ont eu lieu.

Un espace pédagogique mobile d'animation a été créé et un appartement-témoin « Logis 13 éco » a vu le jour en 2013. Implanté dans un quartier d'habitat social de Besançon (Planoise), il est le fruit d'un long travail de coopération entre différentes structures (SYBERT, CCAS, Ville de Besançon, Grand Besançon et le bailleur SAIEMB). Il accueille et informe des groupes d'habitants sur la question de la maîtrise des charges liées aux déchets, à l'eau-assainissement et à l'énergie. Une scénographe spécifique sur les déchets a été créée pour la visite.

En 2015, le SYBERT a proposé une grande collecte de piles dans les 130 écoles élémentaires du territoire. 16 écoles ont répondu à l'appel et se sont lancées dans une collecte tout azimut de piles et batteries usagées. Plus de 10 tonnes ont été collectées en l'espace de 4 mois !

En parallèle, le SYBERT a développé des ateliers pratiques auprès des adhérents d'associations regroupant des habitants de l'habitat social.

**10 tonnes**  
de piles  
collectées  
en 4 mois  
dans  
les écoles



## 304 sites de compostage collectif mis en place

**25 000**  
habitants  
ont accès  
à un  
composteur  
en pied  
d'immeuble.



**Cette action B3 vise à développer des installations de compostage de proximité dans les quartiers d'habitat collectif, sous différentes formes : le compostage en pied d'immeuble et le compostage de quartier (chalets de compostage et composteur accéléré). Chaque année, le SYBERT a organisé des campagnes de communication pour mettre en avant ces dispositifs.**

Au 30 juin 2016, 289 sites de compostage collectif en pied d'immeuble étaient en service, dont 57 en habitat social. Au total, 9 954 foyers (soit environ 25 000 habitants) peuvent accéder à un composteur en pied d'immeuble, parmi lesquels 40 % participent. Depuis 2009, environ 1 000 tonnes de biodéchets ont été détournées des poubelles grâce à ce dispositif. En parallèle, le SYBERT a créé un réseau d'échanges entre les habitants impliqués activement dans le compostage collectif. Appelés « guides composteurs », on en dénombre 596.

Les chalets de compostage sont des équipements publics installés dans les quartiers d'habitat très dense. Ils sont gérés par le SYBERT et ouverts au public selon des horaires définis. La gestion de ces chalets, incluant leur ouverture aux habitants, est assurée par l'association de la Régie des Quartiers de Besançon. A ce jour, 14 chalets de compostage ont été installés. 5 600 foyers y ont accès. Parmi eux, 22 % y participent. 13 chalets sont en fonctionnement : 4 chalets en centre-ville, 3 aux Chaprais, 2 à Planoise, 1 à Montrapon, 2 à Palente, 1 aux Hauts de Saint-Claude.



**5 600**  
foyers ont  
accès aux  
14 chalets de  
compostage

Le SYBERT a mis en place un projet expérimental en partenariat avec une structure associative, le Foyer des Jeunes Travailleurs « Les Oiseaux », visant à expérimenter un composteur accéléré. Celui-ci permet le recyclage des restes alimentaires du restaurant du FJT (350 repas/jour) et le recyclage des biodéchets apportés par les habitants du quartier aux heures d'ouverture (100 foyers ciblés). Le composteur accéléré a été mis en service fin 2013. C'est la seule installation de ce type en France qui fonctionne en étant alimentée par des biodéchets de 2 sources différentes.



## OPTIMISATION DES DÉCHETTERIES

# 68 136 badges délivrés aux ménages

**Cette action B4 vise à mettre en place un contrôle d'accès en déchetteries pour identifier les usagers (ménages et non-ménages) et ainsi analyser leurs habitudes. Des messages ciblés de sensibilisation à une meilleure gestion de leurs déchets ont été diffusés.**

Depuis juillet 2013, toutes les déchetteries du SYBERT sont équipées du contrôle d'accès.

**34 000**  
usagers  
sensibilisés  
à la prévention  
et au tri-  
recyclage

Au 30 juin 2016, le SYBERT a distribué 68 136 badges « ménages » et 2 046 badges « non-ménages ». Le nombre de badges délivrés est en croissance régulière depuis la mise en place du système.

7 messages ont été diffusés auprès de 34 000 usagers les incitant à la prévention et au tri-recyclage : gestion domestique des déchets verts (et ateliers pratiques de compostage) et réemploi axé sur les cadeaux en période de Noël ou sur l'achat d'équipements lors de la rentrée scolaire étudiante.

La mise en place du contrôle des accès a été l'occasion de limiter le nombre de personnes présentes simultanément sur site afin que les agents-conseil puissent mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri en déchetteries et/ou de prévention et de tri à la maison.

Ce dispositif et la mise en service de l'installation de tri-massification a donné lieu à la création de nouveaux flux de tri des déchets en déchetterie : encombrants incinérables, mobilier, encombrants valorisables (triés à l'ITM), polystyrène, pneus. Il existe toujours un flux d'encombrants non valorisables destinés au stockage, mais les quantités sont en très forte baisse. Par ailleurs, les déchets inertes, jusqu'ici enfouis en centre de stockage sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, recyclés sous forme de remblais dans une opération de réhabilitation d'une ancienne carrière.

Le stockage des déchets non dangereux a baissé de 64 % grâce à la mise en place des actions B4 et B5 du projet « Waste on a diet ». L'objectif du SYBERT était de passer de 12 000 à 6 000 tonnes en 2016. On estime qu'il sera de 4 200 tonnes en fin d'année.

On évalue également mi-2016 que le taux de valorisation totale (énergétique et matière) a augmenté de 37 points entre 2009 et 2016 et le taux de valorisation matière de 27 points. Ces projections devront être confirmées début 2017, au vu du bilan annuel complet.

Enfin, le flux « ressource » correspondant aux déchets destinés au réemploi croît de 15 à 20 % par an depuis 5 ans. Il participe fortement au développement de l'emploi local.





## 10 emplois créés et 846 tonnes de déchets encombrants valorisés

**9 mois**  
de travaux  
pour construire  
ce bâtiment  
de 3 000 m<sup>2</sup>



**L'objectif de cette action B5 était de mettre en place une installation de tri-démontage des encombrants et de massification des flux afin d'augmenter la part dirigée vers la valorisation matière et énergétique.**

L'installation de tri-massification (ITM) a été mise en service début juillet 2015. Elle dispose également d'un quai de transfert permettant de détourner des déchets en cas de panne au centre de tri ou à l'unité de valorisation énergétique, et de massifier le verre. Une partie est accessible au public pour la distribution de matériel comme les composteurs individuels par exemple. Au total, dix emplois ont été créés.

Grâce à la mise en service de l'ITM, la valorisation des encombrants a augmenté, au détriment du stockage. Ainsi, en quelques mois, l'ITM a déjà permis la valorisation de 846 tonnes de déchets encombrants. Ce flux valorisable est déchargé à l'ITM pour être trié à la pelle à grappin (démantèlement des pneus jantés, gros objets composites et massification du polystyrène). Le plâtre est déchargé à l'ITM. Il y est massifié en attente de reprise de transfert (il est comptabilisé dans les tonnages d'encombrants). Les déchets de chantiers sont acheminés directement en centre de stockage comme déchets non dangereux pour y être enfouis. Une expérimentation sera menée avec une

entreprise prestataire afin de valoriser ce flux, en attente de la prochaine filière REP « déchets de chantier ».

Cette installation fonctionne 6 jours par semaine du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 13h en équipes de 2 à 3 personnes.

### L'ITM en chiffres :

- 4 millions d'euros pour faire émerger ce projet, avec les soutiens financiers de l'Union européenne et de l'ADEME (923 750 €),
- 9 mois de travaux pour construire ce bâtiment de 3000m<sup>2</sup>, avec l'intervention d'une vingtaine d'entreprises locales,
- 10 créations d'emplois pérennes (un responsable d'exploitation, 6 agents d'exploitation, un agent de maintenance, un adjoint administratif et un technicien logistique),
- environ 12 000 tonnes de déchets transitent par cet équipement. Une majeure partie est valorisée (67 % en matière et 29 % en énergie) et le reste (4 %) est enfoui en centre de stockage, en attendant de trouver d'autres issues à ces déchets.



# Bilan : objectifs atteints voire dépassés !

**Le projet « Waste on a diet » a permis de réduire les déchets et d'augmenter la valorisation matière (réemploi, recyclage) et énergétique. Moins de déchets sont enfouis en centre de stockage grâce au projet, particulièrement l'installation de tri-massification.**

**55 %**  
de déchets  
recyclables  
contre 39 %  
en 2009

De plus, cette installation favorise une baisse de la quantité de CO<sub>2</sub> émise puisque la distance parcourue par les encombrants est moindre. Le traitement local des biodéchets évite la pollution liée à la collecte et au transport de ces déchets vers des installations de traitement. Les erreurs de tri sont moins nombreuses grâce aux actions de sensibilisation des habitants en porte à porte mais aussi en déchetterie notamment grâce à l'instauration des badges d'accès : la présence des agents auprès des usagers y a en effet été en effet optimisée.

Le projet a montré de nombreux bénéfices à court, moyen et long termes :

- réduction des déchets,
- augmentation du réemploi, de la valorisation matière,
- accompagnement social,
- création d'emplois locaux,
- maîtrise de la facture à l'usage.

**- 30 %** d'ordures  
ménagères résiduelles par  
habitant depuis 2009

Concernant les objectifs, nous sommes passés de 217 kg par an et par habitant d'ordures ménagères résiduelles (OMR) en 2009 à **154 kg par an par habitant en 2016**, soit une baisse d'environ 30 %.

Le taux de valorisation matière est passé de 39 % en 2009 à 55 % en 2016. *A titre de comparaison, en France en 2011 (derniers chiffres officiels connus), on comptait 288 kg par an par habitant d'OMR et 37 % de recyclage.*

Au niveau économique, l'un des objectifs en 2012 était de ne pas dépasser un coût annuel de 90€ par habitant en 2015 : en 2014, ce coût stagne à hauteur de 72€. *De même, en France, la gestion des déchets coûtait environ 120€ par habitant et par an (rapport de la Cour des Comptes).*

La solution globale de gestion des déchets mise en place par le SYBERT dans le cadre de ce projet européen est très efficace économiquement, avec un rapport coût/efficacité très bon par rapport aux autres collectivités françaises.

Des actions et de gestes simples au quotidien pour une gestion raisonnée et durable des déchets ainsi que l'intégration des habitants du territoire du SYBERT au cœur de ce projet ont contribué à sa réussite !

**Le SYBERT va bien sûr poursuivre ces actions et s'est engagé pour une durée de 3 ans dans un projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » soutenu par l'ADEME.**

**72 €**  
de redevance  
par habitant  
et par an  
contre une  
moyenne  
nationale  
de 120 €

## CONTACT

### SYBERT

Syndicat Mixte de Besançon et de sa région  
pour le traitement des déchets  
[christine.sautenet@sybert.fr](mailto:christine.sautenet@sybert.fr)  
4, rue Gabriel Plançon - La City  
25043 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 87 89 40 - Fax : 03 81 87 89 41

[www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)

